

**Communiqué de presse n°02 du 7 mars 2014**

Déclaration de Franca Salis-Madinier, secrétaire nationale CFDT Cadres

8 mars 2014,

**Les femmes cadres demeurent à l'écart**

Malgré l'arsenal des dispositifs législatifs déployés, les inégalités hommes-femmes persistent. La France est l'un des pays d'Europe où le taux de femmes qui travaillent est le plus élevé. Si la question de l'égalité n'a jamais été autant consensuelle dans la société, elle demeure en chantier dans le monde du travail.

- Avec jusqu'à 20% d'écart de salaire entre hommes et femmes cadres, les inégalités perdurent. La maternité et les enfants en sont la cause. Les niveaux de rémunération des femmes cadres subissent un vrai ralentissement dans la seconde partie de leur carrière, tandis que ceux des hommes continuent de progresser.
- Côté accès aux postes de responsabilité hiérarchique, les femmes restent toujours en retrait par rapport aux hommes. L'écart se creuse même à partir de quarante ans. La part des hommes responsables hiérarchiques continue d'augmenter, tandis que celle des femmes stagne.
- La mixité ne progresse pas. La plupart des métiers cadres ne sont pas mixtes : les filières commerciales, les services techniques, les études et la recherche-développement sont majoritairement masculins. La quasi-totalité des ingénieurs sont des hommes. Et les métiers où les femmes cadres sont plus nombreuses tels que la communication, la santé ou les ressources humaines ne sont pas les mieux rémunérés !
- Le temps partiel pour assurer l'éducation des enfants demeure féminin. Ce que la culture dominante du présentisme interdit aux hommes. La CFDT Cadres revendique l'allongement du congé paternité comme un levier pour l'égalité professionnelle et une autre organisation du travail.

Plus diplômées que les cadres hommes, les cadres femmes ont devant elles une carrière souvent jalonnée de discriminations. Pour le 8 mars 2014, la CFDT Cadres revendique des carrières assises sur les compétences professionnelles.

tél

+33(0)1 56 41 55 16

+33(0)6 71 12 86 10

fax

+33(0)1 56 41 55 01

presse@cadres.cfdt.fr

Contact :

**Laurent Tertrais**